



Fédération Syndicale Unitaire

Section départementale du Jura

76 rue Saint Désiré – BP 60038

39 001 Lons-le-Saunier

Tel : 03 84 47 12 64 – Courriel : fsu39@fsu.fr

Déclaration préalable F. S. U.

Comité Technique Paritaire Départemental

Lundi 24 janvier 2011

Aujourd'hui, le CTPD est chargé d'examiner la déclinaison départementale de la préparation de rentrée 2011. L'académie de Besançon paie lourdement le dogme du retrait d'un poste de fonctionnaire sur deux partant à la retraite et le poids de sa ruralité : moins 94 postes dans le Premier degré, moins 177 emplois d'enseignants dans le Second degré pour une attente d'augmentation globale des effectifs (environ 200 élèves de plus). Elle est ainsi la quatrième académie la plus pénalisée. A cela s'ajoute le retrait de 14 emplois d'administratifs : le ministère a sans doute considéré que les personnels administratifs n'étaient pas encore assez surchargés de travail !

Le département du Jura pour le Premier degré rendrait 29 postes pour un même effectif, pour les collèges, il est envisagé moins 14,5 emplois pour une poignée d'élèves en moins soit un emploi supprimé pour un élève de moins. Pour mémoire, les collèges du Jura l'année dernière recevaient trois postes pour une hausse d'effectif de 100 élèves. Les courbes d'évolution ne sont plus arithmétiques. On assiste à un changement de logique : on ne part plus des besoins devant élèves mais d'un impératif strictement comptable obnubilé qu'est le gouvernement par le remboursement de la dette publique. Le Service public d'éducation malmené depuis bien des années, se voit aujourd'hui encore plus sacrifié. Les élèves, les enseignants et les personnels en paieront une fois de plus le prix fort.

Au cynisme gouvernemental et ministériel s'ajoute la provocation, à travers le report de l'étude de la carte scolaire. Le travail de coupe demandé au rectorat et inspections académiques ne serait-il pas parasité par le calendrier électoral voir syndical ? En effet, conformément à l'injonction ministérielle, ce CTPD ne traitera pas de la carte scolaire dans le premier degré. Par ailleurs, le 20 janvier dernier, monsieur le Recteur convoque un CTPA avec l'examen des dgh lycée et LP à l'ordre du jour mais ne fournit pas les documents ad hoc au préalable. Nous ne sommes pas dupes ! Ce report et la rétention d'information aux prétextes fallacieux cachent difficilement la peur du ministère et des élus locaux que les conséquences du budget ne provoquent un incendie qui puisse gagner les urnes. Cela alourdira encore la tâche des personnels administratifs qui dans le premier degré devront préparer la rentrée, le mouvement avec 2 mois de moins. Cela n'empêchera pas une rentrée 2011 particulièrement douloureuse. La FSU dénonce cet état de fait et ne voit pas l'intérêt de débattre sans prendre de décision. Face à ce déni de démocratie, la délégation se retire de ce comité.

Comme elle l'a fait pour la journée d'action du 22 janvier, la FSU continuera à informer, à agir, à mobiliser l'ensemble des partenaires de l'École contre cette politique de régression et défendra un service public laïque d'éducation, ambitieux, qui puisse assurer la réussite de tous les élèves.